

Avis de constitution

SOCIETE « LA TABLE DE LAURE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI , Lot 106, Ilot 8

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA TABLE DE LAURE »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Service Traiteur ;
- Restauration ;
- Commerce général ;
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée-
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJIBI , Lot 106, Ilot 8

Dirigeant(s) Mme KACOU EPOUSE M' BOUA LAURE
CHRISTIANE TAIBLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01307 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09068/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

